

Les Laurentides du Nord de Montréal et d'Ottawa : un aperçu de l'organisation spatiale

Claude Lamothe

Volume 15, Number 1, Spring 1996

Les Laurentides, quelles Laurentides ?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1075045ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1075045ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lamothe, C. (1996). Les Laurentides du Nord de Montréal et d'Ottawa : un aperçu de l'organisation spatiale. *Téoros*, 15(1), 4–7.
<https://doi.org/10.7202/1075045ar>

LES LAURENTIDES DU NORD DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA : un aperçu de l'organisation spatiale

Claude Lamothe

Claude Lamothe
est géographe-aménagiste.
Il est président de la Société
technique d'aménagement
régional inc. (Sotar).

Une portion du Bouclier canadien

Les Laurentides du nord de Montréal et d'Ottawa constituent une portion de la bordure méridionale du

Bouclier canadien, plateau montagneux qui s'étend au Québec et en Ontario entre les basses terres du Saint-Laurent et des Grands Lacs d'une part, et les basses terres de la baie James et la baie d'Hudson d'autre part.

Les Laurentides du nord de Montréal et d'Ottawa dénomment l'ensemble du Bouclier canadien compris entre le versant est de la vallée de la Noire et le versant ouest de la vallée de la Gatineau; la limite nord de ces Laurentides est un axe qui passe au nord des réservoirs Baskatong et Taureau, tandis que la limite sud passe par Hull, Lachute, Saint-Jérôme et Saint-Gabriel-de-Brandon. La démarcation entre le plateau laurentidien et les basses terres laurentiennes est très nette à l'ouest de Lachute puisque le front des Laurentides est signalé par des abrupts et des escarpements importants, alors que plus à l'est, vers Lanaudière, cette démarcation est plus estompée, car les Laurentides y sont précédées d'un piedmont de petites collines à pentes douces.

Le toponyme Laurentides

Ces Laurentides font partie des régions touristiques de l'Outaouais, des Laurentides et de Lanaudière et constituent en quelque sorte les Laurentides dites touristiques. Cependant, les Laurentides dites géographiques sont beaucoup plus vastes car elles s'étendent à l'est, jusqu'au Saguenay, et à l'ouest jusqu'à l'Outaouais supérieur et à la frontière de l'Ontario. Le toponyme Laurentides est toutefois rarement utilisé pour référer aux autres portions du plateau laurentidien situé à l'est de Lanaudière et à l'ouest de la Gatineau. Au nord de Trois-Rivières, le plateau laurentidien est plus connu comme les collines de la Mauricie, alors que, plus à l'est, on réfère davantage aux collines de Portneuf et aux montagnes de Charlevoix pour identifier les autres portions du système laurentidien, malgré le fait que le massif montagneux le plus important au nord de Québec soit situé au coeur d'un territoire identifié comme la réserve faunique des Laurentides.

En fait, les collines du Bouclier canadien auxquelles on accole spontanément le toponyme Laurentides sont celles du nord de Montréal, dans la mesure où les Laurentides du nord d'Ottawa sont dénommés par les anglophones The Gatineau Hills et que leur massif montagneux le plus important est davantage connu sous le nom du Parc de la Gatineau.

Cependant, les Laurentides du nord de Montréal et d'Ottawa ont en commun d'être le terrain de jeux et de villégiature de Montréal et d'Ottawa-Hull et de posséder des installations récréotouristiques variées qui attirent visiteurs et vacanciers.

Par contre, une grande partie des Laurentides du nord de Montréal et d'Ottawa reste méconnue du public québécois puisque la majorité des visiteurs y circulent sur les quatre axes principaux nord-sud qui permettent d'accéder au territoire, soit à l'est, les autoroutes 25 et 31 et leur prolongement que sont les routes 125 et 131, au centre, l'autoroute 15 et son prolongement la route 117, à l'ouest l'autoroute 5 et son prolongement la route 105. L'absence de liens routiers est-ouest majeurs à travers les Laurentides explique sans doute pourquoi la plupart des visiteurs ont une perception du territoire limitée à celle qui leur est offerte en circulant sur les nationales 117, 105, 131 ou 125.

Pourtant les Laurentides ont beaucoup d'autres paysages à offrir que celui du corridor Saint-Jérôme / Saint-Jovite et celui du corridor Rawdon / Saint-Donat en ce qui concerne la population montréalaise, ou celui du corridor Chelsea / Maniwaki en ce qui concerne la population de l'agglomération Hull-Ottawa. En référant à la carte ci-jointe de l'organisation spatiale des Laurentides, telle qu'exprimée par l'utilisation et l'affectation du sol, le découpage géographique et territorial et le mode de mise en valeur, on peut constater que les espaces affectés à la villégiature, certes, occupent une place importante, mais qu'il en est de même des espaces consacrés à la foresterie, à l'agriculture ou à la conservation.

En fait les Laurentides du nord de Montréal et de Hull-Ottawa ont l'allure d'un immense patchwork qu'on peut décrire de la façon suivante:

1° Les espaces de villégiature et de récréotourisme structurés par une route nationale ou régionale d'accès aux Laurentides

Ce sont:

- 1a) le couloir de la rivière du Nord, de Saint-Jérôme à Saint-Faustin, incluant la vallée de Saint-Sauveur; la route 117;
- 1b) le couloir aval de la Rouge, de Huberdeau à Labelle; les routes 117 et 327;
- 1c) le couloir amont de la Rouge, de Labelle à l'Ascension; la route 117;
- 1d) le couloir amont de la Ouareau et plus particulièrement la cuvette de Saint-Donat avec les lacs Archambault et Ouareau; la route 125;

1e) le haut pays de Papineau, de Mayo à la tête du lac Gagnon; les routes 315 et 321;

Ces cinq entités spatiales sont toutes structurées par une route nationale ou régionale qui permet d'accéder aux Laurentides; on y retrouve des villes et villages relativement bien étoffés en commerces de biens et de services, des installations récréotouristiques et de l'hébergement commercial (chalets de location, hôtels-motels, terrains de camping, etc.). Ce sont les cinq entités spatiales qui correspondent le plus à l'image de terrain récréatif et ludique qu'ont les Québécois et les Ontariens des Laurentides. On y retrouve la majeure partie des installations récréotouristiques, des restaurants, des hôtels et des motels des Laurentides ainsi que les villages les plus connus.

2' Les espaces de villégiature de la bordure méridionale des Laurentides

Ce sont:

- 2a) le plateau de Lanaudière, de Saint-Calixte à Saint-Jean-de-Matha;**
- 2b) le plateau d'Argenteuil, de Bellefeuille à Saint-Michel-de-Wentworth;**
- 2c) l'interfluve inférieur Lièvre-Gatineau, de Val-des-Monts à Poltimore;**
- 2d) l'arrière-pays de Pontiac, soit la bordure des Laurentides au nord-ouest du Parc de la Gatineau.**

Ces quatre entités spatiales partagent un même dénominateur commun, à savoir leur proximité des centres de population des basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais, la multitude des petits lacs et autres plans d'eau, l'importance de leur réseau routier local, relativement bien relié au réseau de voirie nationale. Ces espaces sont surtout utilisés par une clientèle d'habités, propriétaires de résidences secondaires et de chalets; les quelques installations récréotouristiques qu'on y trouve sont surtout conçues pour desservir cette clientèle captive de villégiateurs dont un bon nombre fréquentent la région à l'année longue. En plusieurs endroits, l'appropriation du territoire date du début des années 1930, notamment dans Argenteuil, au nord de Brownsburg. Ces espaces de la bordure méridionale des Laurentides, ainsi que le couloir de la Nord, jusqu'à Sainte-Adèle et celui de la Gatineau jusqu'à Wakefield, sont devenus dans les quinze dernières années des extensions des banlieues du nord de Montréal et d'Ottawa.

3' Les espaces dont l'appropriation du sol est partagée entre la villégiature et l'agriculture

Ce sont:

- 3a) les contreforts de Lanaudière, soit la bordure des Laurentides comprise entre les rivières L'Assomption et Maskinongé;**
- 3b) le couloir de la Haute Lièvre, de Notre-Dame-du-Laus à Sainte-Anne-du-Lac;**
- 3c) les bouches des rivières Petite-Nation, Petite-Rouge et Blanche;**
- 3d) le couloir de la Gatineau, de Chelsea à Grand-Remous.**

Ces quatre entités spatiales des Laurentides conservent encore leur caractère agricole ou de colonisation, bien que la villégiature y accapare les rives de leurs cours d'eau et de leurs lacs. Les dépôts limono-argileux, qui tapissent les fonds des vallées et la partie inférieure de leurs versants, nous rappellent que la mer de Champlain a pénétré profondément dans les Laurentides et y a favorisé le développement d'une agriculture plus prospère qui persiste encore de nos jours. La Loi de la protection des terres agricoles a empêché jusqu'à ce jour leur appropriation à des fins autres qu'agricoles, ce qui contribue à maintenir la villégiature et le récréotourisme dans des espaces confinés et relativement restreints.

4' Les espaces aux paysages agraires remarquables et peu touchés par la villégiature et l'urbanisation

Ce sont:

- 4a) les bouches de la Rouge, de Pointe-au-Chêne et Calumet jusqu'à Brébeuf;**
- 4b) le couloir aval de la Lièvre, de Buckingham à Val-des-Bois.**

Ces deux entités spatiales sont en quelque sorte des enclaves agricoles insérés dans les Laurentides. Le couloir de la Lièvre est une des plus belles unités de paysage des Laurentides du nord de Hull-Ottawa par ses champs et pâturages étalés sur les ondulations du fond de la vallée mais aussi sur les versants à pente douce où ils partagent l'espace avec des boisés de ferme. Bien que le couloir de la Lièvre attire davantage de visiteurs et de villégiateurs depuis la mise en valeur par la Société d'Aménagement de l'Outaouais, dans les années 1975, du complexe touristique du lac de l'Argile (maintenant géré par la Société des établissements de plein air du Québec), le caractère rural et champêtre original a pu être conservé, notamment à cause de la faible utilisation de la route 309 comme voie de pénétration des Hautes-Laurentides.

Les bouches de la Rouge sont pour leur part un coin des Laurentides où l'association paysage agricole, paysage forestier est des plus harmonieuse. Entre Brébeuf et Huberdeau-Arundel, la vallée aval de la Rouge se présente comme une très belle auge glaciaire dont les rives et les versants sont appropriés par des champs et des pâturages, lui conférant un caractère champêtre assez unique dans les Laurentides. Au sud d'Arundel, la rivière Rouge devient encaissée et a même des allures d'une gorge entaillée à travers les montagnes. Elle est accessible uniquement par le réseau routier local; l'agriculture y est marginale, mais les champs et les pâturages défrichés par les pionniers anglo-saxons sont encore conservés et contribuent à créer à travers ce dédale de collines abruptes des petits ensembles champêtres d'une beauté remarquable et parsemés de lieux-dits évocateurs comme Gray Valley, Rockway Valley, Rivington, Harrington, etc. Exception faite des amateurs de rafting, peu de Québécois connaissent ce coin enchanteur des Laurentides.

5' Les espaces de grande nature intégrés majoritairement au domaine public et axés sur l'exploitation contrôlée de la faune et de la forêt

Ce sont:

- 5a) le domaine public de Mastigouche, soit essentiellement la réserve faunique Mastigouche et la ZEC des Nymphes;
- 5b) le domaine public de la Noire-L'Assomption, approprié en grande partie par la ZEC Lavigne;
- 5c) le domaine public de la Rouge-Mattawin, soit essentiellement la réserve faunique Rouge-Mattawin et la ZEC Collin;
- 5d) le domaine public de la Rouge-Lièvre, soit le territoire entourant le réservoir Klamika incluant la ZEC Maison-de-pierre;
- 5e) le domaine public Papineau-Labelle, soit essentiellement la réserve faunique du même nom, ainsi que des terres publiques adjacentes à la réserve;
- 5f) le domaine public de la rivière Michel, soit le plateau montagneux de la tête des eaux du bassin de la Ouareau au sud du massif du parc du Mont-Tremblant;
- 5g) le domaine public de l'interfluve Gatineau-Lièvre, soit essentiellement le territoire environnant les lacs des Trente et Un Mille et Polsson-Blanc;
- 5h) le domaine public Ouareau, dont la forêt Ouareau;
- 5i) le domaine public de la Haute Gatineau, dont le réservoir Baskatong.

Ces grands domaines publics sont surtout connus des amateurs de grande nature, chasseurs, pêcheurs, randonneurs, canoteurs, campeurs. Ils sont tous situés en périphérie nord des territoires développés et municipalisés des Laurentides, excepté les domaines publics Gatineau-Lièvre et Papineau-Labelle, qui constituent deux îlots de grande nature au cœur de la région.

La villégiature y est relativement peu développée et consiste surtout en des chalets ou bâtiments d'hébergement hérités des clubs privés de chasse et pêche par les pourvoiries, ZEC et les réserves fauniques gérées par le ministère de l'Environnement et de la Faune. Bien que l'exploitation forestière ait contribué à diminuer la qualité de la forêt originale, le caractère grande nature et sauvagerie de ces grands espaces est relativement bien conservé. Un réseau très élaboré de chemins forestiers permet d'accéder à tous les lacs et cours d'eau et fait le bonheur des propriétaires de VTT et de véhicules 4 x 4. Ces grands espaces de grande nature sont parmi les plus utilisés au Québec en raison de leur proximité des grands bassins de population.

6° Les espaces à statut particulier, soit les territoires juridiquement délimités et affectés à des usages spécifiques

Ce sont:

- 6a) le Parc de la Gatineau, situé sur la bordure des Laurentides au nord-ouest de Hull et administré par la Commission de la capitale nationale pour des fins de récréation et de conservation;
- 6b) le Parc du Mont-Tremblant, vaste territoire chevauchant les massifs montagneux les plus importants des Laurentides et administré par le Ministère de l'Environnement et de la Faune pour des fins de récréation et de conservation;
- 6c) la Réserve écologique des Laurentides, située à Saint-Faustin, pour protéger pour les générations futures, un écosystème de la forêt des Laurentides;

- 6d) la Réserve indienne de Maniwaki, territoire sur la rivière Désert à l'usage exclusif des membres de la bande;
- 6e) la réserve indienne de Doncaster, territoire forestier et montagneux, à l'est de Sainte-Lucie et à la tête des eaux de la rivière Doncaster, à l'usage exclusif des autochtones autorisés;
- 6f) la réserve de la Petite-Nation, grand domaine privé, à l'usage récréotouristique de la clientèle du Château Montebello.

Parmi ces espaces, seuls les parcs de la Gatineau et du Mont-Tremblant sont connus du grand public et appropriés à des fins récréotouristiques. Le parc du Mont-Tremblant attire une nombreuse clientèle et compte, grâce à la station touristique développée à sa périphérie méridionale, l'attrait principal des Laurentides. Le parc de la Gatineau, à cause de son positionnement comme un des attraits de la région de la capitale fédérale, accueille de nombreux visiteurs en provenance de toutes les parties du Canada et de l'étranger. C'est le seul endroit au Québec où on trouve un parkway, c'est-à-dire une route-promenade aménagée spécifiquement pour les plaisirs de la randonnée automobile. La réserve de la Petite-Nation est un vaste domaine foncier privé peu connu et situé à l'écart des voies de communication. Quant à la réserve écologique des Laurentides, elle est accessible aux seuls scientifiques autorisés à y séjourner par le ministre.

7° Entité spatiale au caractère particulier, le couloir Noire-Sauvage-Matawin, soit la vallée profonde et encaissée qui permet de franchir les hautes Laurentides entre Sainte-Émille-de-l'Énergie et Saint-Michel-des-Saints

Ce couloir étroit est le seul passage possible à travers les massifs montagneux importants qui barrent le passage vers le bassin du Saint-Maurice. La route 131 qui l'emprunte est encadrée par des hautes parois abruptes jusqu'au col qui marque la limite de la ligne de partage des eaux du bassin du Saint-Maurice. C'est un des rares endroits des Laurentides présentant des caractéristiques de paysages de haute montagne. Au nord du col, la route 131 débouche dans la vallée de la rivière Sauvage, belle auge glaciaire où champs et pâturages rappellent la colonisation agricole du début du siècle et où les panoramas sont parmi les plus beaux des Laurentides. Quant à la vallée de la Matawin, elle est surtout connue pour Saint-Michel-des-Saints et le réservoir Taureau, hauts-lieux du tourisme de grande nature, au nord de Lanaudière.

Conclusion

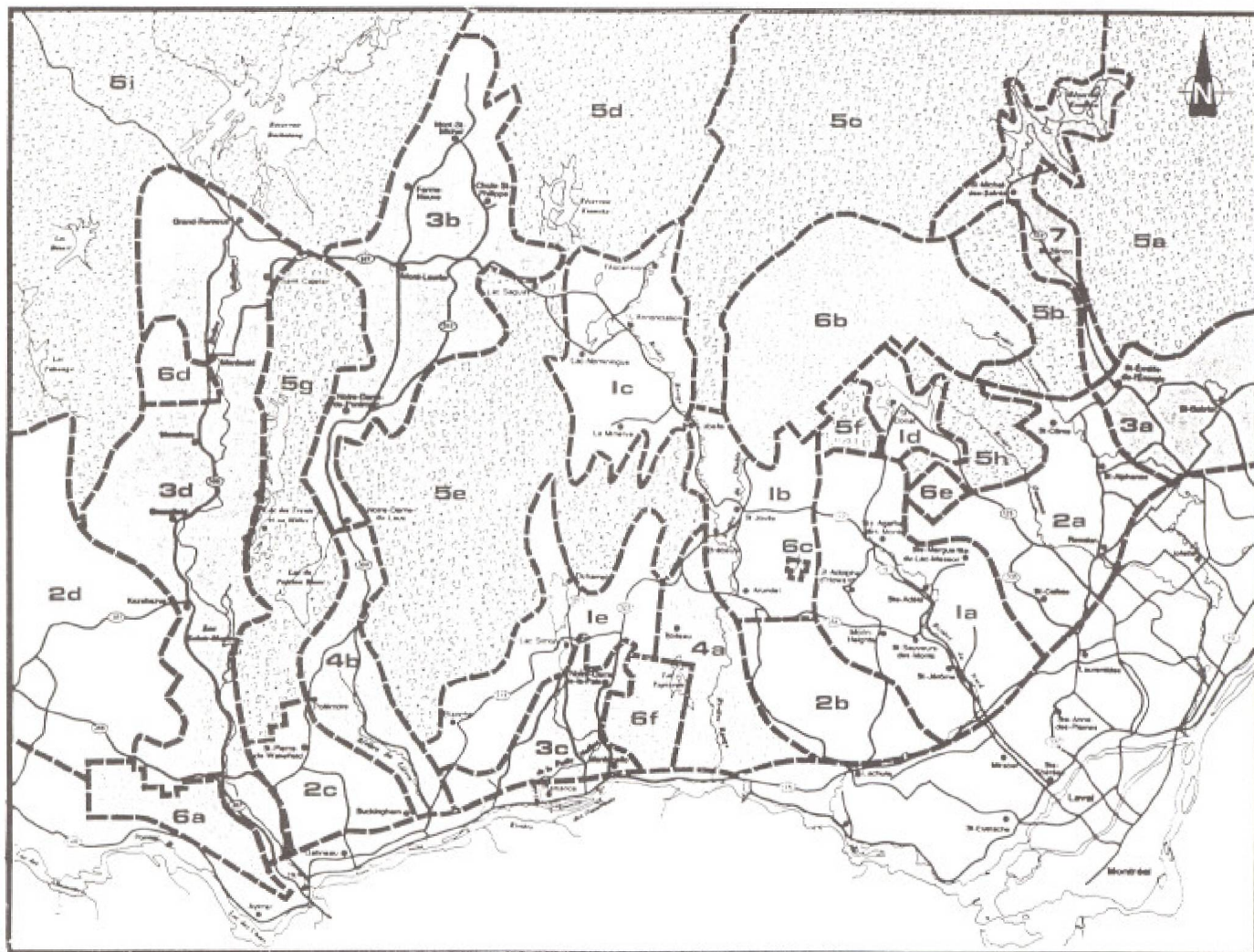
Ce bref portrait des Laurentides brossé à grand trait révèle une organisation spatiale du territoire beaucoup plus complexe que celle reflétée dans la littérature de promotion touristique nouvelle vague où le visiteur est invité à venir davantage consommer un produit touristique qu'à découvrir un espace ou un coin de pays. Il est à souhaiter que l'approche géographique puisse être introduite davantage dans la promotion touristique des Laurentides, et qu'on y amène les visiteurs à sortir des sentiers battus et plus précisément des routes 105, 117 et 125. Nous espérons que cette brève présentation des Laurentides du nord de Montréal et d'Ottawa va en permettre une meilleure compréhension et

surtout démontrer la relation complexe de leur mise en valeur et de leur organisation spatiale. Parmi les quelque trente entités spatiales délimitées et brièvement décrites dans cet article, environ quatre ou cinq concentrent la majorité des installations touristiques et accaparent la part principale du marché des visiteurs des Laurentides du

nord de Montréal et d'Ottawa. Les quelque vingt-cinq autres entités spatiales n'en sont pas moins intéressantes à visiter, mais elles sont ignorées du public parce que méconnues et situées à l'extérieur des corridors principaux d'accès aux Laurentides.



Les Laurentides du Nord de Montréal et d'Ottawa: un aperçu de l'organisation spatiale



- 1 Les espaces de villégiature et de récréotourisme structurés par une route nationale ou régionale
- 2 Les espaces de villégiature de la bordure méridionale des Laurentides
- 3 Les espaces agricoles et de villégiature
- 4 Les espaces aux paysages agraires remarquables
- 5 Les espaces de grande nature axés sur l'exploitation contrôlée de la faune et de la forêt
- 6 Les espaces à statut particulier (parc et réserve écologique; réserve amérindienne)
- 7 Le couloir Notre-Sauvage-Matawin